

SOMMAIRE

MÉTHODE EMPLOYÉE POUR LES BLOCS DIAGRAMMES D'INTERPRÉTATION DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE	4	CARTES HISTORIQUES XX ^E	36
<i>MÉTHODE D'ANALYSE ET D'INTERPRÉTATION DE LA TOPOGRAPHIE SUR LA BASE DES RELEVÉS LIDAR</i>	4	<i>CARTE DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE FRANÇAISE (CAF) 1927</i>	36
<i>ÉPOQUE PRÉCOLOMBIENNE ET ÉPOQUE PRÉCOLONIALE (DITE DES COUPEURS DE BOIS)</i>	4	<i>IGN VERSION 1954 1/25000</i>	38
XVII ^E	5	CARTES HISTORIQUES XXI ^E	40
<i>LES DÉBUTS DE LA COLONISATION OU LA CONQUÊTE DE LA TERRE POUR Y VIVRE ET Y SURVIVRE</i>	5	<i>IGN ACTUELLE RÉVISION 2006 1/25000</i>	40
XVIII ^E	5	<i>EXTRAIT SIG DES RELEVÉ DES ZAMANAS ET DES VESTIGES BÂTIS</i>	42
XIX ^E	5	TOPOGÉNÈSE : CARTES DES TOPONYMES ISSUS DES ARCHIVES	44
PRÉCOLOMBIEN ET PRÉCOLONIAL /	6	<i>TOPONYMES ISSUS DE LA CARTE DE LA MOREAU DU TEMPLE</i>	44
<i>INTERPRÉTATIONS, NOTES ET HYPOTHÈSES SUR L'OCCUPATION DU TERRITOIRE PAR LES AMÉRINDIENS AVANT L'ARRIVÉE DES ESPAGNOLS, LARGEMENT INSPIRÉE DE NOS EXPÉRIENCES DE TERRAIN ET DES RÉCITS DES CRHONIQUEURS PRODUITS PENDANT LA PÉRIODE DE COHABITATION AVEC LES EUROPÉENS SANS COLONISATION, DITE «PÉRIODE DES COUPEURS DE BOIS»</i>	6	<i>TOPONYMES ISSUS DE LA CARTE DE LA C.A.F.</i>	46
LÉGENDE	6	<i>TOPONYMES ISSUS DE LA CARTE IGN DE 1954</i>	48
		<i>TOPONYMES ISSUS DE LA CARTE IGN ACTUELLE</i>	50
XVIII ^e	8	ANTHROPOLOGIE	52
<i>ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION DE LA CARTE MOREAU DU TEMPLE (1770) ET DE SA COPIE MILITAIRE XVIII^E SUR LE MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN ISSU DU LIDAR</i>	8	<i>CARTE DE SITUATION DES PAROLES ISSUES DES ENTRETIENS ANTHROPOLOGIQUES RÉALISÉS EN 2011</i>	52
LÉGENDE	8	<i>CARTE DES TOPONYMES CITÉS DES ENTRETIENS ANTHROPOLOGIQUES RÉALISÉS EN 2011</i>	54
XIX ^e	10		
<i>INTERPRÉTATION DES ZAMANAS RELEVÉS SUR LE TERRAIN AUTOUR DES SENTIERS EN 2011, SUPERPOSÉS AUX ÉLÉMENTS DE LA CARTE MOREAU DU TEMPLE SUR LE MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN ISSU DU LIDAR</i>	10		
LÉGENDE	10		
XX ^e	12		
<i>ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION DE LA CARTE IGN DE 1954 ET DES RELEVÉS DE TERRAIN SUR LE MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN ISSU DU LIDAR</i>	12		
LÉGENDE	12		
CARTES HISTORIQUES XVII ^E	14		
<i>CARTE DE VISSCHER 1640 1650</i>	14		
<i>CARTE DE BLONDEL 1667</i>	16		
CARTES HISTORIQUES XVIII ^E	18		
<i>CARTE DE DELISLE D'APRÈS LES ÉCRITS DE M HOUEL 1732</i>	18		
<i>CARTE DE SOBESKY 1941 D'APRÈS LE REGISTRE DU TERRIER 1671</i>	20		
<i>CARTE MOREAU DU TEMPLE 1770</i>	22		
<i>COPIE MILITAIRE DE LA CARTE MOREAU DU TEMPLE 1877</i>	24		
<i>CARTE DE WILLYAMS 1795</i>	26		
<i>ANONYME : CARTE DE L'ISLE MARTINIQUE - 1785</i>	28		
CARTES HISTORIQUES XIX ^E	30		
<i>CARTE DE MOREAU DE JONNÈS 1808</i>	30		
<i>CARTE D'APRÈS MONNIER 1824</i>	32		
<i>CARTE DE L'ÉRECTION DE LA COMMUNE DE GRAND'RIVIÈRE 1888 PAR LÉONCE</i>	34		



MÉTHODE EMPLOYÉE POUR LES BLOCS DIAGRAMMES D'INTERPRÉTATION DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

MÉTHODE D'ANALYSE ET D'INTERPRÉTATION DE LA TOPOGRAPHIE SUR LA BASE DES RELEVÉS LIDAR

Ces blocs diagramme ont été produit sur la base d'un modèle numérique de terrain issu des relevés LIDAR¹ réalisés en Martinique par l'IGN en 2010 pendant la période de carême, dans le cadre du projet Litto3D. Cette technique est utilisée en milieu tempéré dans des études archéologiques pour obtenir des images très fines des micro-topographies de terrain, débarrassées de la végétation qui les recouvre. En milieu forestier, c'est un outil efficace pour repérer des structures topographiques anciennes et qui ne sont pas perceptibles sur le terrain². La Martinique est le département pilote pour l'utilisation du LIDAR en milieu tropical et nous avons voulu faire l'expérience d'utiliser ces relevés pour repérer des micro-topographies comme dans l'étude archéologique de la forêt de Haye près de Nancy. Le relevé réalisé s'est fait sur la base de deux impulsions au m², ce qui n'est pas très élevé. Le modèle numérique de terrain obtenu, quoique beaucoup plus précis³ que les courbes de niveau de la BD Topo⁴, ne peut cependant pas rivaliser avec les données obtenues en milieu tempéré sur des forêt de caducs, ceci à cause de l'importance de la végétation de la forêt hygrophile très dense qui caractérise le Massif du Piton Mont Conil. Il n'est donc pas du tout certain qu'une couverture plus dense aurait permis d'obtenir de meilleurs résultats, comme le prouvent les relevés réalisés sur la rivière du Prêcheur en 2011 après qu'une partie du Piton Marcel se soit effondré dans le lit de la rivière.

Cependant, nous avons rapidement trouvé des utilisations qui nous n'avions pas anticipées pour ce modèle numérique de terrain. Nous avons utilisé le logiciel IGN Map⁵ pour faire tourner ce modèle,

1 Le LIDAR (Light Detection And Ranging) est un système de télédétection active embarqué dans un hélicoptère. Il émet des faisceaux laser vers le sol et enregistre le retour renvoyé par les obstacles rencontrés. Cette technique permet d'effectuer un relevé assez fin de la topographie, mais aussi de la canopée, c'est à dire du sommet des arbres de la forêt. L'analyse des nuages de points obtenus permet d'obtenir deux séries de points formant d'une part l'image de la canopée et d'autre part celle du terrain nu, débarrassé de la végétation qui le recouvre.

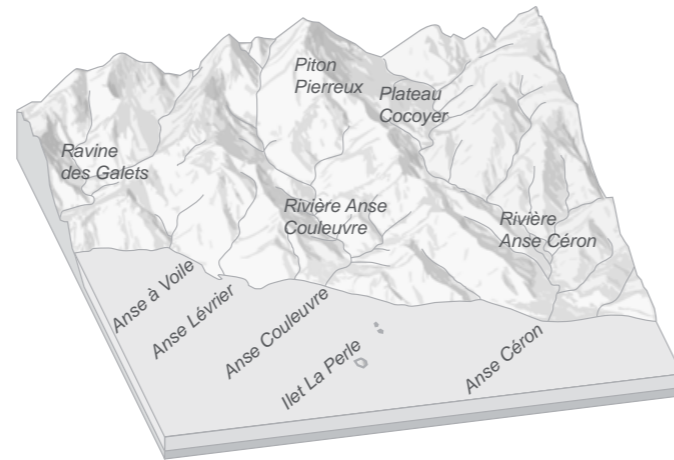
2 Voir les images très significatives du site archéologique celtique fortifié du Camp d'Affrique (construit à l'Age de fer), en Forêt de Haye et comparant la photo aérienne classique et le scan LIDAR qui révèle l'enceinte, sur le site internet http://www.waldwissen.net/technik/inventur/inra_lidar/index_FR. Ces recherches sont menées par l'INRA, l'ONF et le Service Régional de l'Archéologie de Metz.

3 Précision de l'ordre du mètre

4 Précision de l'ordre de 20 mètres

5 Un logiciel gratuit en développement à l'IGN, très simple et

ce qui nous a permis de procéder à une analyse fine de la topographie et de faire des interprétations précises des cartes anciennes, récits et situations topographiques plus ou moins propices à l'installation humaine au fil des époques.



Le bloc diagramme issu du modèle numérique et retravaillé pour servir de base à l'interprétation cartographique des récits et des références historiques.

ÉPOQUE PRÉCOLOMBIENNE⁶ ET ÉPOQUE PRÉCOLONIALE (DITE DES COUPEURS DE BOIS)⁷

Le diagramme présenté sur les pages suivantes est un recueil spatialisé de notes et hypothèses qui ont été émises pendant les sessions interdisciplinaires in situ, que ce soit lors de réunions de travail, ou lors de sorties de terrain. Ces échanges ont réuni Thierry L'Etang, Vincent Huyghues Belrose, Jean-Pierre Fiard, Léa Dubreuilh, Alexandre Moisset et Alise Meuris. Nos expériences pratiques de ce territoire, mais aussi celles des personnes interrogées dans le cadre des entretiens anthropologiques, celles des agriculteurs, chasseurs et pêcheurs rencontrés au fil des sorties, nous ont également beaucoup aidé à comprendre la façon de se déplacer, de se nourrir et de cultiver dans ce territoire.

Ce diagramme se place avant que les échanges

maniable, qui nous a permis d'interpréter la carte Moreau du Temple, de situer des éléments issus des récits de l'étude d'anthropologie et de construire des modèles d'occupation du territoire et d'implantation des habitations.

6 Avant 1492, date du premier accostage de Colomb en Amérique.

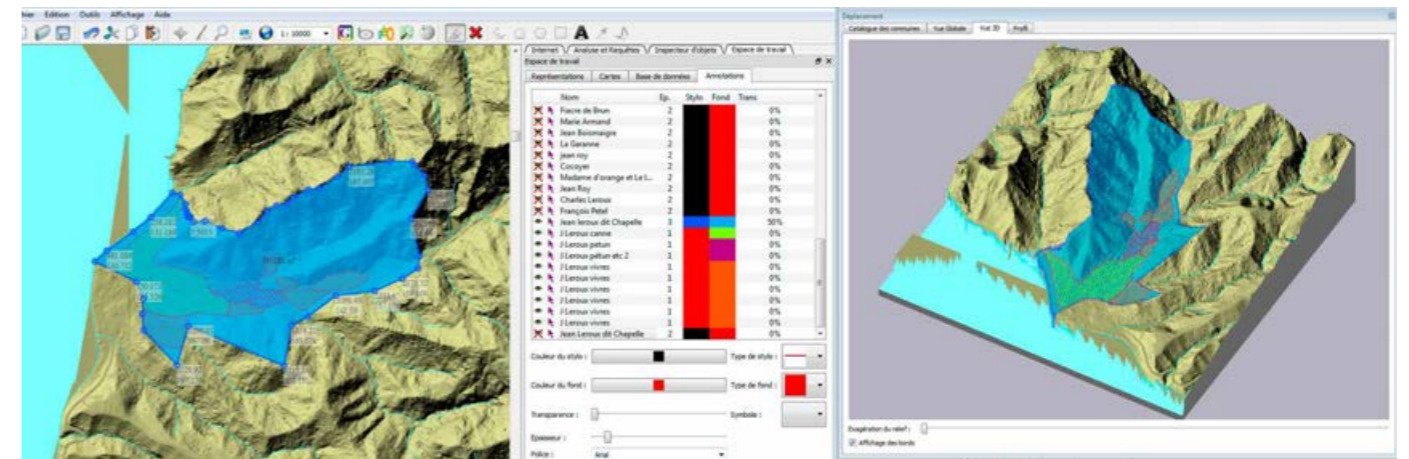
7 De 1492 (Colomb) à 1635 (Belain d'Esnaubuc), date des premières installations.

entre européens et caraïbes se soient intensifiés et en tout cas, avant le choc bactérien qui a décimé les populations caraïbes⁸.

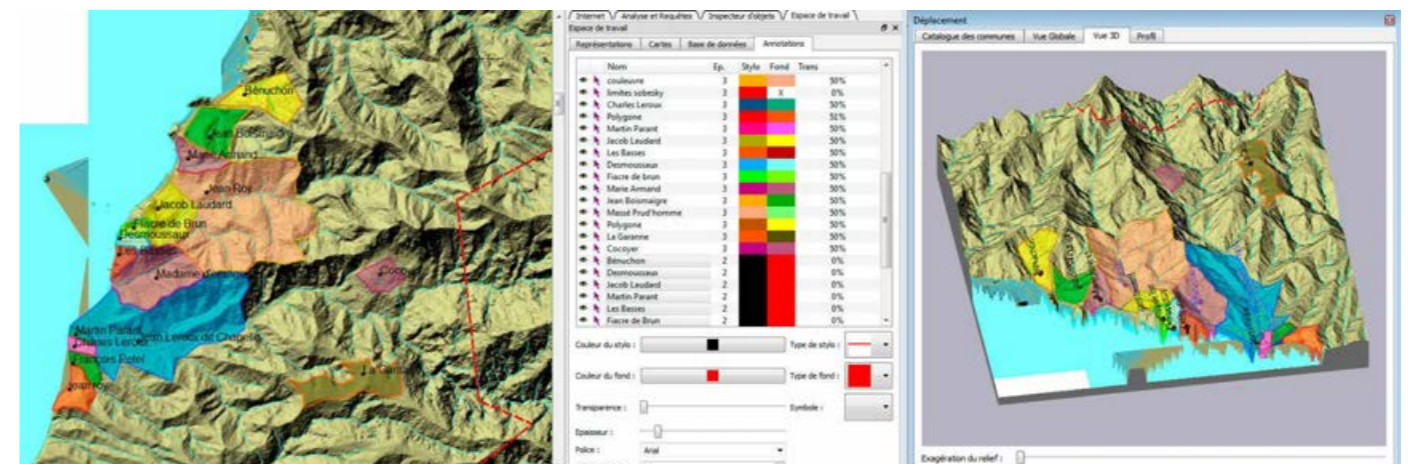
Les fouilles de Benoit Bérard à l'anse Céron et l'anse Couleuvre ont permis de mettre à jour des vestiges amérindiens alors que beaucoup affirmaient qu'il n'y avait rien au-dessus de l'anse Belleville, largement fouillée par Pinchon, Revert et de Reynal et qui constitue l'essentiel du fond du musée de l'Homme. Il y a donc bien des vestiges amérindiens plus haut que l'anse Belleville, mais ils ne sont pas datés de la période de contact avec les européens⁹.

Par contre, de nombreux éléments de spatialisation ont été tirés de lectures des écrits des chroniqueurs de l'époque précoloniale et d'ouvrages de référence.

Il s'agit donc plutôt de notes, d'interprétations et d'hypothèses que d'une véritable reconstitution historique pour ce bloc.



Sur IGN map : reconstitution de la concession de Jean Leroux dit Chapelle sur le MNT, d'après la description qu'en font les actes notariés vers 1685. Jean Le Roux, dit Chapelle, possède une concession en neuf petites places plus l'étage en bois debout. Elle mesure 450 pas de large en bord de mer sur 1000 de haut, sans compter l'étage non mesuré, soit près de 58 hectares (sur la base d'un pas valant 1,134m)



Sur IGN map : reconstitution des concessions dans la zone, selon la même méthode. Les deux plus grandes concessions sont métrées (Jean Leroux, Jean Roy), les autres sont dessinées sur la topographie d'après les descriptions très fines de l'époque.

8 D'après une conversation avec Thierry L'Etang sur ce travail de reconstitution.

9 D'après une réunion de travail avec Thierry L'Etang, Vincent Huyghues Belrose, Jean-Pierre Fiard, 2011

XVII^e

LES DÉBUTS DE LA COLONISATION OU LA CONQUÊTE DE LA TERRE POUR Y VIVRE ET Y SURVIVRE

Le bloc de la période du XVII^e présent dans le corps de l'étude historique se situe à la période où les premières concessions sont déjà bien installées. A cette époque, les caraïbes ont déjà été chassés sur la Capesterre (versant atlantique) et ne cohabitent pas avec les colons. Sur la carte dite «de Mariette», exécutée avant 1645 par Sanson d'Abbeville, gravée par Peyrounin, on voit l'indication de la «demeure des François» sur le territoire qui nous occupe et la «demeure des Sauvages» sur la Capesterre, bien au delà de Grand'Rivière.

Le territoire étudié est une zone privilégiée d'installation des premiers colons.

D'après une copie de la reconstitution de 1941 de A.Sobesky de la Carte des terres de l'Isle de la Martinique de 1671 dite Terrier Sobesky, les cultures pratiquées sur cette zone montagneuse étaient certainement établies dans les proportions suivantes¹⁰ :

- Canne 44 %
- Pétun, indigo, coton, 10 %
- Vivres 46 %

Le nombre de concessions et places évalué à partir de la même source (Sobesky), soit pour le territoire concerné par le bloc diagramme, environ un quart de la compagnie de Monsieur Desjardins, corrobore tout a fait les descriptions faites sur les actes notariés de l'époque, ce qui nous a beaucoup rassurés par rapport à la validité de ce travail.

Ainsi, d'après le terrier, il y aurait eu une douzaine de propriétaires ayant accès à la mer, et deux dans les étages pour des surfaces de terres concédées (ce qui ne veut pas dire défrichées) d'environ 236 ha sur l'espace concerné.

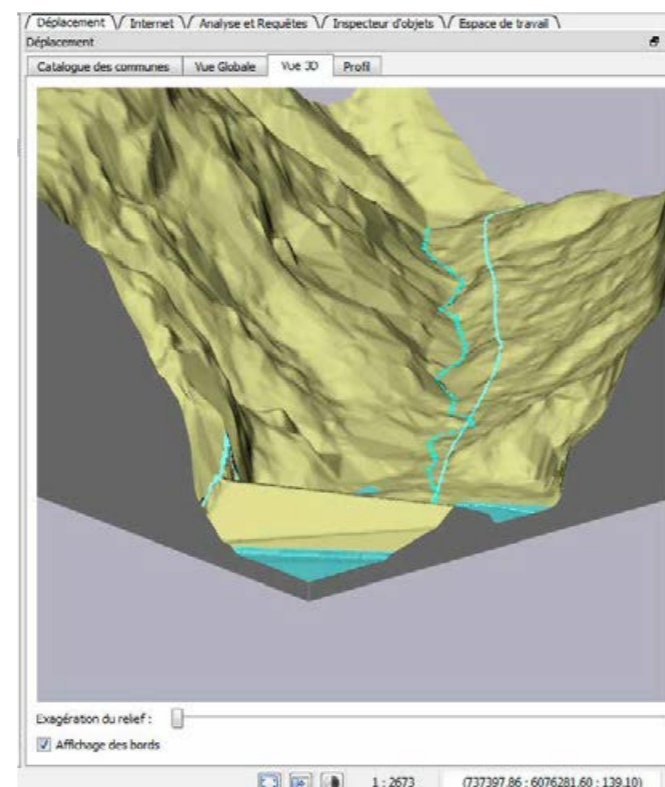
D'après les actes, il y aurait eu 14 concessions donnant sur la mer sur le même espace.

¹⁰ D'après les chiffres de la compagnie de Monsieur Desjardin comprenant Pottiche, Grand'Rivière, Ance du Lévrier, Ance de la Couleuvre, Ance du Céron et Prescheur, relevés sur une copie de la reconstitution de 1941 de A.Sobesky de la Carte des terres de l'Isle de la Martinique de 1671 dite Terrier Sobesky.

Les deux habitations dans les étages ont été ajoutées sur le bloc pour les territoires probables de la Garanne et de Cocoyer. Nous avons supposé que leur topographie très plane était connue de longue date.

XVIII^e

Concernant cette période, les blocs ont été réalisés grâce à une interprétation de la carte de Moreau du Temple de 1770, un des documents les plus fiables que nous ayons eu en main sur cette époque. Les occupations du sol et défrichements de la Moreau du Temple ont été reportées sur le modèle LIDAR avec une interprétation des positionnements par rapport aux reliefs et aux cours d'eau. Il a parfois été nécessaire de préciser la position des cours d'eau par rapport aux indications de la BD Topo, car le modèle est beaucoup plus précis



Réinterprétation du tracé des cours d'eau, en traits pleins, la BD Topo, en pointillés l'interprétation selon le relief du LIDAR

La Moreau du Temple a tendance à exagérer la taille des espaces défrichés par rapport aux espaces en bois debouts et forêt, ce qui semble logique. Cependant, le figuré des reliefs est étonnamment précis et il est assez aisé de se repérer par rapport à ces trois éléments, mornes, rivières et trait de côte rocheuse.

Cette interprétation a ensuite été vérifiée sur le terrain en compagnie de Jean-Pierre Fiard, grand connaisseur du territoire et en capacité de valider les hypothèses de défrichement d'après le stade de la végétation.

XIX^e

Les apports en interprétation concernent essentiellement les samans, dont il a été clairement question dans le chapitre du zamana dans cette étude, dans le volet histoire. En résumé, le saman (*Samanea saman*), arbre de grand développement originaire d'Amérique du Sud a été implanté dans le courant du XVIII^e ou au début du XIX^e pour ombrer les plantations de cacaoyers. Vu son comportement écologique, les individus qui existent actuellement ont majoritairement du être plantés. La présence de ces arbres a été interprétée comme une trace de l'extension des cacaoyères au XIX^e, sauf exception (Céron près des champs de banane par exemple).

XX^e

Le bloc a été réalisé d'après la carte IGN de 1954 et présente davantage d'informations concernant l'occupation du sol.

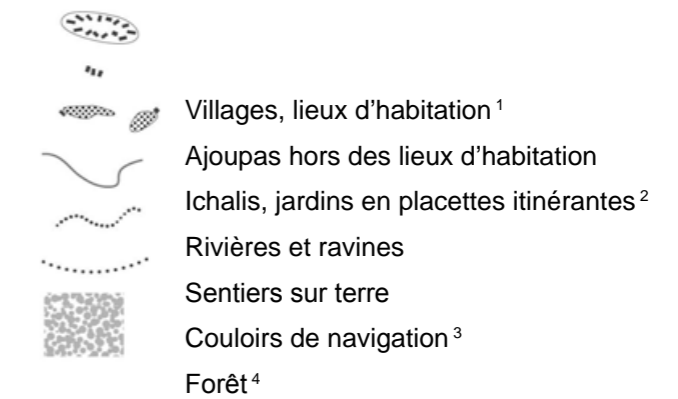
XXI^e

La zone d'étude ne présente plus aucune trace d'une occupation actuelle sauf quelques placettes marginalement défrichées et sauf à Céron, Fond Moulin, Malakoff et la Moreau et dans la vallée de la Grande Rivière.

PRÉCOLOMBIEN ET PRÉCOLONIAL /

INTERPRÉTATIONS, NOTES ET HYPOTHÈSES SUR L'OCCUPATION DU TERRITOIRE PAR LES AMÉRINDIENS AVANT L'ARRIVÉE DES ESPAGNOLS, LARGEMENT INSPIRÉE DE NOS EXPÉRIENCES DE TERRAIN ET DES RÉCITS DES CHRONIQUEURS PRODUITS PENDANT LA PÉRIODE DE COHABITATION AVEC LES EUROPÉENS SANS COLONISATION, DITE «PÉRIODE DES COUPEURS DE BOIS»

LÉGENDE



Commentaires sur la légende

1 Les villages étaient probablement situés non loin du rivage et cependant assez éloignés des rivières qui débordent souvent, comme l'attestent des extraits du manuscrit de l'Anonyme de Carpentras. « Ils sont sujets à de si grands vents, qu'ils arrachent des arbres si gros que quatre hommes auraient peine à les embrasser. Ils y règnent environ le mois d'août et durent jusqu'à la fin de septembre, tantôt plus tôt, tantôt plus tard. La mer en est fortée et n'y fait guère peur, lorsqu'on en est surpris, notamment proche d'une terre nommée *Houragano*, où bien souvent les indiens sont contraints à quitter leurs cabanes à cause que la mer passe bien souvent par dessus, et néanmoins, elles sont si bien faites qu'elles ne sont jamais abattues par les vents ni pénétrées par les pluies. »

2 Les jardins ouverts sont plantés sur des abattis itinérants sur brûlis (*Le jardin créole à la Martinique*, VINCENT HUYGHUES BELROSE). Les récits des chroniqueurs fournissent des indications précises sur la position des jardins. « Lorsque nos indiens veulent faire un jardin, ils choisissent un lieu fort haut et loin de la rivière et puis coupent du bois, selon la grandeur qu'ils le veulent faire, qui regarde le midi », d'après l'ANONYME DE CARPENTRAS. « Leurs jardins plantés de vivres sont dans les bois séparés de leur demeure ordinaire », d'après Dutertre. « *Ichali*, jardin. Les Sauvages n'usent point de nos légumes, et cependant ils ont des jardins qui leur servent de champs et de vignes... L'habitation et le carbet sont séparés des jardins, un trou ici, un autre là... », d'après le père Breton.

3. Les couloirs de navigation indiquent les directions pour aller d'anse en anse, mais aussi pour arriver sur l'île (chemin au sud de l'Îlet la Perle) et pour partir vers la côte au vent vers le Macouba, puis traverser le Canal de la Dominique en direction soit du continent, soit d'autres îles au nord (chemin au nord de l'Îlet).

« Nous avons déjà dit que le pays est fort montagneux, et si épais de bois partout, qu'on n'y peut presque entrer, joint aussi qu'il y a beaucoup de rochers qui s'avancent, ou servant de rempart à la mer, empêchent ou font qu'il n'y a passage tout le long d'icelle pour aller d'un village à l'autre. C'est pourquoi nos indiens ont recours (pour accourcir leur chemin), d'aller par mer dans des bateaux qu'ils nomment *canobes*, ou autres petits qu'ils nomment *cohala*. », d'après l'ANONYME DE CARPENTRAS.

Le travail de recherche action mené par Karisko sur les déplacements en gommier d'une île à l'autre, permet de supposer que l'arrivée en passant par le Canal de la Dominique se faisait par le sud de l'Îlet la Perle et que le départ n'était possible que depuis la côte atlantique et pas depuis le Prêcheur. En partant de Macouba, il y a une dérive du vent et du courant qui fait arriver en Dominique, alors que depuis la Dominique, la dérive entraîne vers le Prêcheur. Cette zone est probablement depuis longtemps une interface entre les deux îles.

4 La forêt couvrait très probablement la quasi-totalité du pays à cette période et devait être très proche de son climax, même si les amérindiens prélevaient probablement de grands bois pour construire les bateaux, des éléments d'habitat et pour une utilisation domestique. Dans la phase précoloniale, les bois précieux étaient déjà prélevés par les européens pour le commerce. Cependant ces prélèvements ponctuels n'aboutissaient probablement pas à des défrichements à blanc et ils n'étaient pas pratiqués à des altitudes très élevées, probablement en dessous de . « Le pays est tout montagneux et couvert de bois fort hauts et fort épais, qui s'avancent jusques sur le bord de la mer. De ces montagnes descendent de fort belles et bonnes rivières qui sont fort poissonneuses, et tout le pays est fort abondant en fruits, qui la plupart ont été apportés du Pérou ou Brésil... », d'après l'ANONYME DE CARPENTRAS.

Commentaire sur le bloc

5 Situation possible de deux villages sur l'anse Céron, à proximité de la Chapelle et sur le méplat bordant la départementale au sud (vestiges au nord et au sud de l'anse Céron dans le bilan scientifique 2006 du SRA Martinique). Situation possible d'un village à Coulevre, fouilles de Bérard.

En fonction de notre connaissance du terrain et des diverses expériences rapportées au cours de l'étude, nous avons émis l'hypothèse que les déplacements sur terre se faisaient préférentiellement de trois façons.

7 Le long des cours d'eau, l'eau potable étant un élément important de la vie et ces chemins étant relativement aisés et repérables.

8 Selon un chemin que l'on pourrait qualifier de «sentier de courbe» (8), en suivant à peu près les courbes de niveau et selon un parcours qui va de crête en fond, car le littoral était souvent peu praticable à cause de la densité de la végétation et/ou de la présence des falaises, et aussi parce que ce sont les chemins les moins fatiguants.

9 Suivant les lignes de crêtes, parce que ce sont les parcours qui permettent d'avoir une vue lointaine et de se repérer dans le territoire (dans les fonds, on ne voit rien). Ce sont aussi probablement les sentiers qui permettent les plus longs parcours (voir volet anthropologique avec le «chemin des neufs crêtes»)

De la même façon, nous avons émis l'hypothèse que les jardins ou ichalis avaient trois positions préférentielles, comme les jardins itinérants sur brûlis en forêt, qui étaient encore pratiqués il y a peu sur ce territoire, et qui sont probablement un héritage direct des amérindiens.

10 Ichali dans des conditions agronomiques plutôt humides, dans le fond plat de la vallée, mais suffisamment éloigné de la rivière.

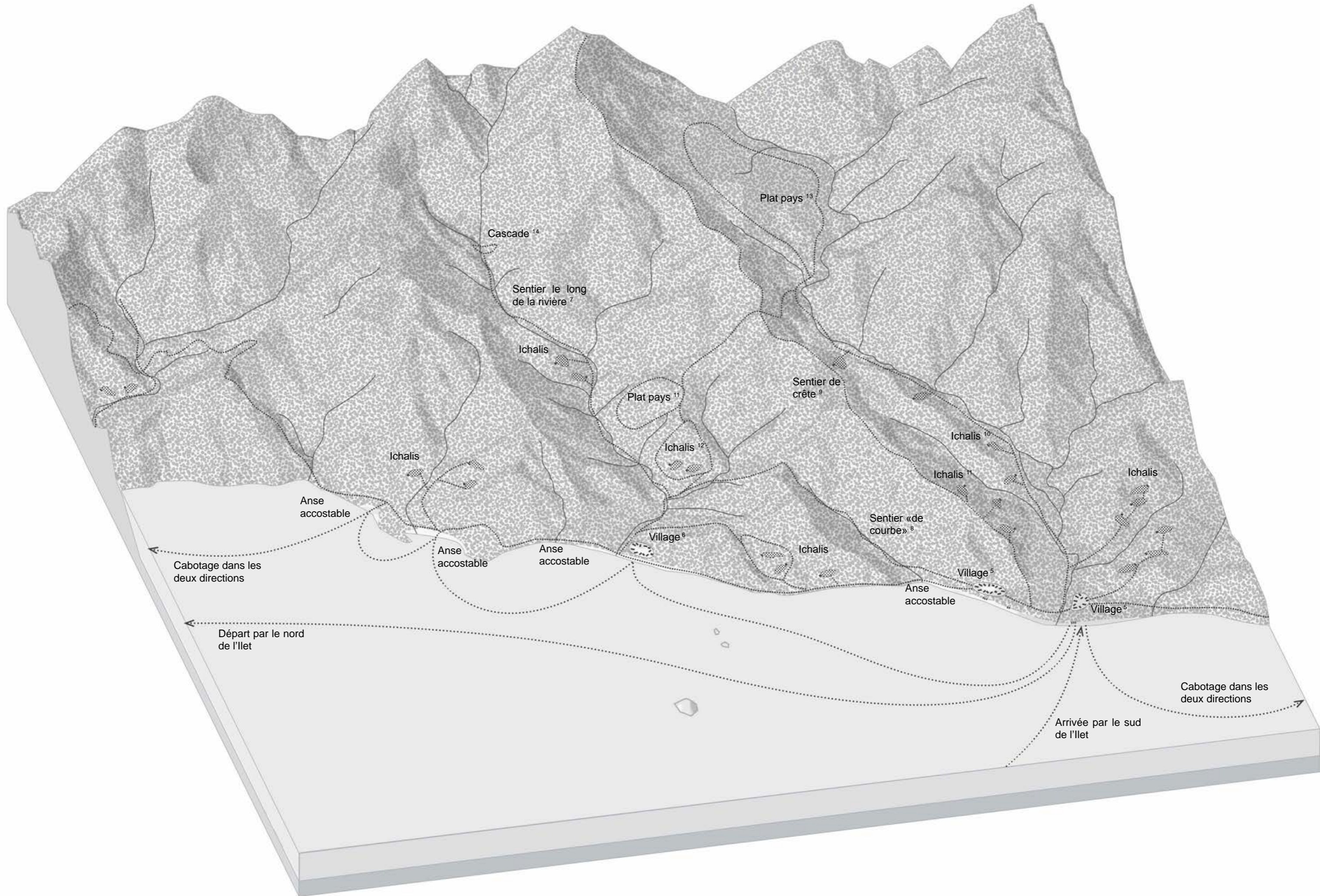
11 Ichali dans un versant, c'est à dire drainé, et plutôt exposé au sud, comme c'est décrit dans le manuscrit de l'anonyme de Carpentras.

12 Ichali sur un plat pays, c'est à dire dans les rares espaces de plateau de l'arrière pays et qui sont des espaces plans, aisés à cultiver et bien exposés.

Cette pratique du jardin créole était encore la règle dans les années 50 à 80, c'est à dire avant la reprise en gestion du territoire par le Conservatoire du Littoral et la sédentarisation des jardins, comme les entretiens anthropologiques l'ont confirmé à plusieurs reprises.

13 Il a été également supposé que les plats pays, comme l'actuel plateau cocoyer étaient probablement des territoires de chasse appréciés, toujours pour les mêmes raisons, ce sont des espaces plats et accessibles.

14 Enfin, nous avons également supposé que les cascades, bains dans les rivières, sources, étaient au moins aussi bien connus qu'aujourd'hui, car le bain frais à la rivière sous une chaleur tropicale nous a semblé être une activité qui traverse les époques.



LÉGENDE

	Bâti de pierre
	Cases à nègres, hameau des esclaves
	Autres constructions en bois
	Batteries de défense
	Fours à chaux ¹ ?
	Constructions hydrauliques, prises d'eau sur les rivières
	Rivières et ravines
	Chemins
	Lignes d'arbres plantées
	Carreaux de culture proches de l'habitation ²
	Autres espaces défrichés pour les cultures ²
	Bois debouts et forêt
Autres sources d'interprétation	
	Couloirs de navigation

Commentaires sur la légende

1. Les fours à chaux seraient signalés sur la Moreau du Temple par des cercles tracés à la plume, selon une étude de LAURENCE VERRAND, Les fours à chaux de Martinique, 2004

2. La copie militaire XVIII^e de la Carte Moreau du Temple présente deux types de figurés pour les espaces défrichés destinés aux cultures. Un lavis beige (couleur du fond de plan) et un lavis vert qui représente un type de cultures proche des habitations en général. Bien que ne sachant pas interpréter cette différence, nous avons choisi de conserver la distinction et la complexité de l'occupation du sol en proposant deux légendes :
- le lavis vert s'intitule ici « Carreaux de culture proches de l'habitation »
- le lavis beige s'intitule ici « Autres espaces défrichés pour les cultures ».

Commentaire sur le bloc

En 1720, le littoral est défriché de Coulevre à Anse à Voile sur 1200m sur les rivières, sur 700m sur les mornes.

3. Batteries probablement apparues entre 1700 et 1749 et encore en service en 1845, d'après la carte de Moreau du Temple et LAURENCE VERRAND, dans son étude de 2004 sur les Fortifications militaires de Martinique, 1635-1845.

4. Batterie probablement apparue entre 1750 et 1770 et encore en service en 1845, d'après la carte de Moreau du Temple et l'étude de LAURENCE VERRAND, op. cit.

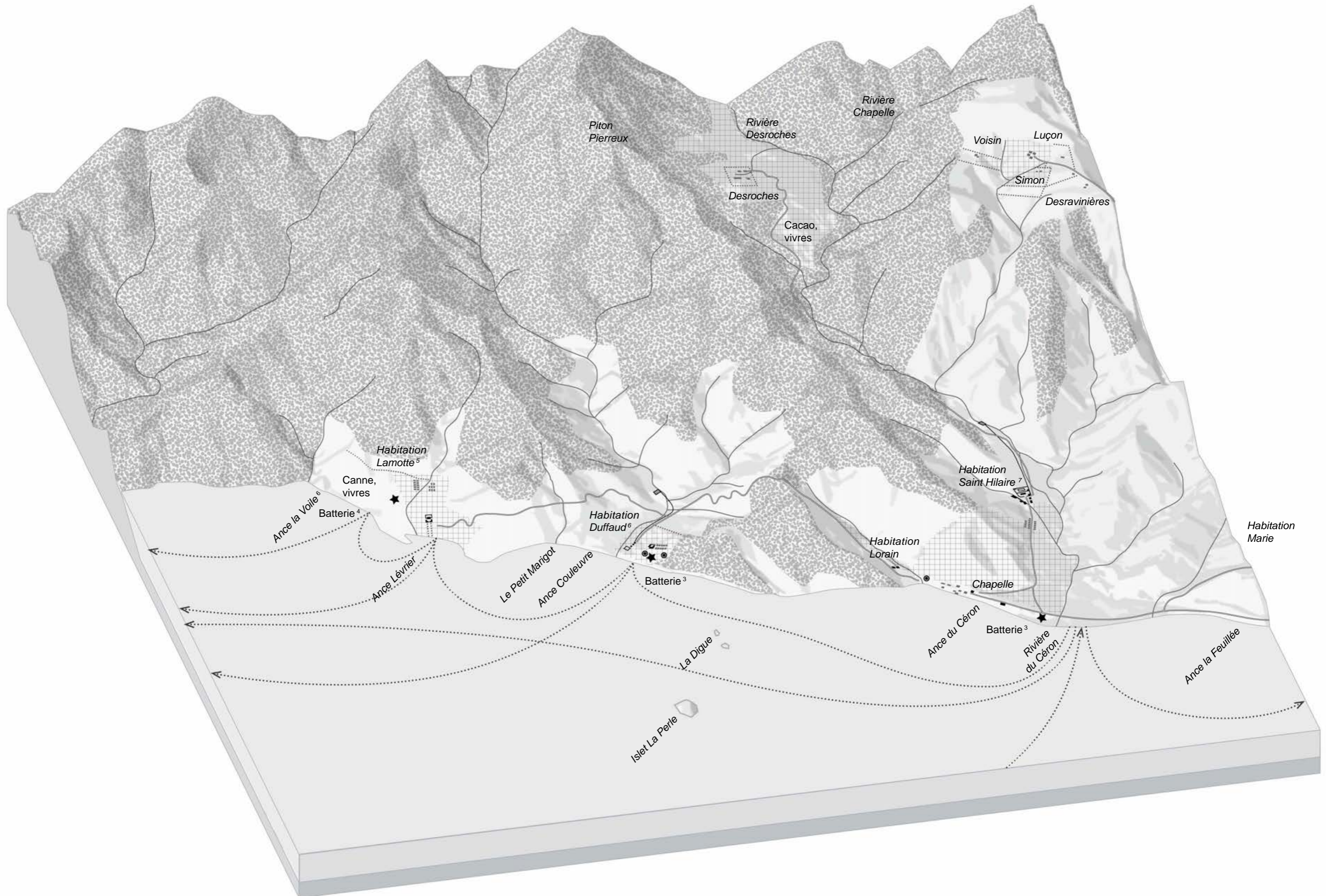
5. En 1758, il n'y a pas de sucrerie sur l'habitation Lamotte. De 1764 à 1844, il y a un moulin à bêtes et plus de 7 ha de canne.

6. L'habitation Duffaud tient probablement son nom d'un de ses propriétaires, Duffaud, qui meurt en 1763. La production de sucre y est interrompue à la révolution française.

7. En 1785, l'habitation Saint Hilaire (Céron aujourd'hui) fait un peu plus de 160 h.








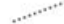
Elle possède un four à chaux, dont les ruines ont disparu et qui n'est pas celui dont les ruines subsistent aujourd'hui à Trou Anastasie, puisque celui-ci n'est pas indiqué sur la Moreau du Temple. Les acquisitions de terres se situent entre 1671 et 1750 et seraient le fait de la famille Le Roux. Ensuite c'est la vente sur licitation à la demande de l'un des cohéritiers qui provoque la vente à l'extérieur de la famille.

C'est le destin de pratiquement toutes les habitations familiales à partir de cette époque (voir le Journal d'un Béké de LOUISON DE LUCY).








LÉGENDE

Eléments issus de la Moreau du Temple

	Bâti de pierre
	Autres constructions en bois
	Cases à nègres, hameau des esclaves
	Batteries
	Fours à chaux ¹
	Constructions hydrauliques, prises d'eaux sur les rivières
	Rivières et ravines
	Lignes d'arbres plantées

Autres sources d'interprétation

	Autres espaces défrichés pour les cultures (Moreau du Temple et interprétation) ²
	Etendue supposée des cacaoyères dans la deuxième moitié du XIX ^e (d'après les relevés de terrain des Samans) ²
	Bois debouts et forêt dont les Samans ont été soustraits (idem)
	Chemins issus de la Moreau, et de la carte de la CAF de 1927
	Couloirs de navigation

Commentaires sur la légende

1. Les fours à chaux seraient signalés sur la Moreau du Temple par des cercles tracés à la plume, selon une étude de Laurence Verrand, Les fours à chaux de Martinique, 2004.

2. La culture du cacaoyer n'a jamais cessé dans le Nord Caraïbe jusqu'à son arrêt définitif au moment de la départementalisation. Alors qu'il était cultivé sur brûlis après défrichage de la forêt humide depuis 1684, il fut ravagé en 1727 par un champignon. Sérieusement concurrencée par celle du caféier qui venait d'être introduit, sa culture reprend peu à peu, vraisemblablement soutenue par une variété résistante introduite de Cayenne en 1750. Par crainte des ouragans et du vent sec, les cacaoyers replantés après 1727, ne le sont plus que dans les gorges chaudes et humides, les coulées, où ils trouvent de fertiles alluvions et une situation d'abri. C'est alors qu'après l'introduction autour de 1830 du Zamana qui sert d'arbre d'ombrage, la culture du cacaoyer reprend sur toutes les habitations du Nord-Ouest

Commentaire sur le bloc

3. Batteries encore en service en 1845, d'après LAURENCE VERRAND, dans son étude de 2004 sur les Fortifications militaire de Martinique, 1635-1845.

4. Batterie encore en service en 1845, d'après l'étude de LAURENCE VERRAND, op. cit.

5. L'étude de Laurence Verrand, op. cit. indique l'apparition d'une batterie à Anse à Voile entre 1803 et 1845. Son positionnement sur le bloc est indicatif et ne constitue pas une donnée spatiale précise.

6. En 1824, il n'y a pas d'installation à l'Anse à Voile d'après Monnier. De 1860 à 68, elle est habitée. En 1891, on y produit du cacao, des vivres, du Manioc et de la banane. Les fouilles archéologique de 1986 ont révélé des constructions plus importantes que celles de l'Anse Lévrier, il y avait une briquetterie, un four à chaux et il y vivait probablement 150 personnes.

7. En 1808, l'Habitation Lamotte devient l'habitation Lévrier. En 1826, elle produit du cacao, des vivres et il y a un moulin à bêtes pour la canne. En 1842, l'habitation Lévrier a 1500 pieds de cacao, elle produit de la canne et a une sucrerie.

Elle est vendue en deux parties, une de 25 ha et une autre de 43 ha. En 1857, elle est en lien avec Anse des Galets. En 1899, Waddy achète Lévrier, à Voile et Dufour.

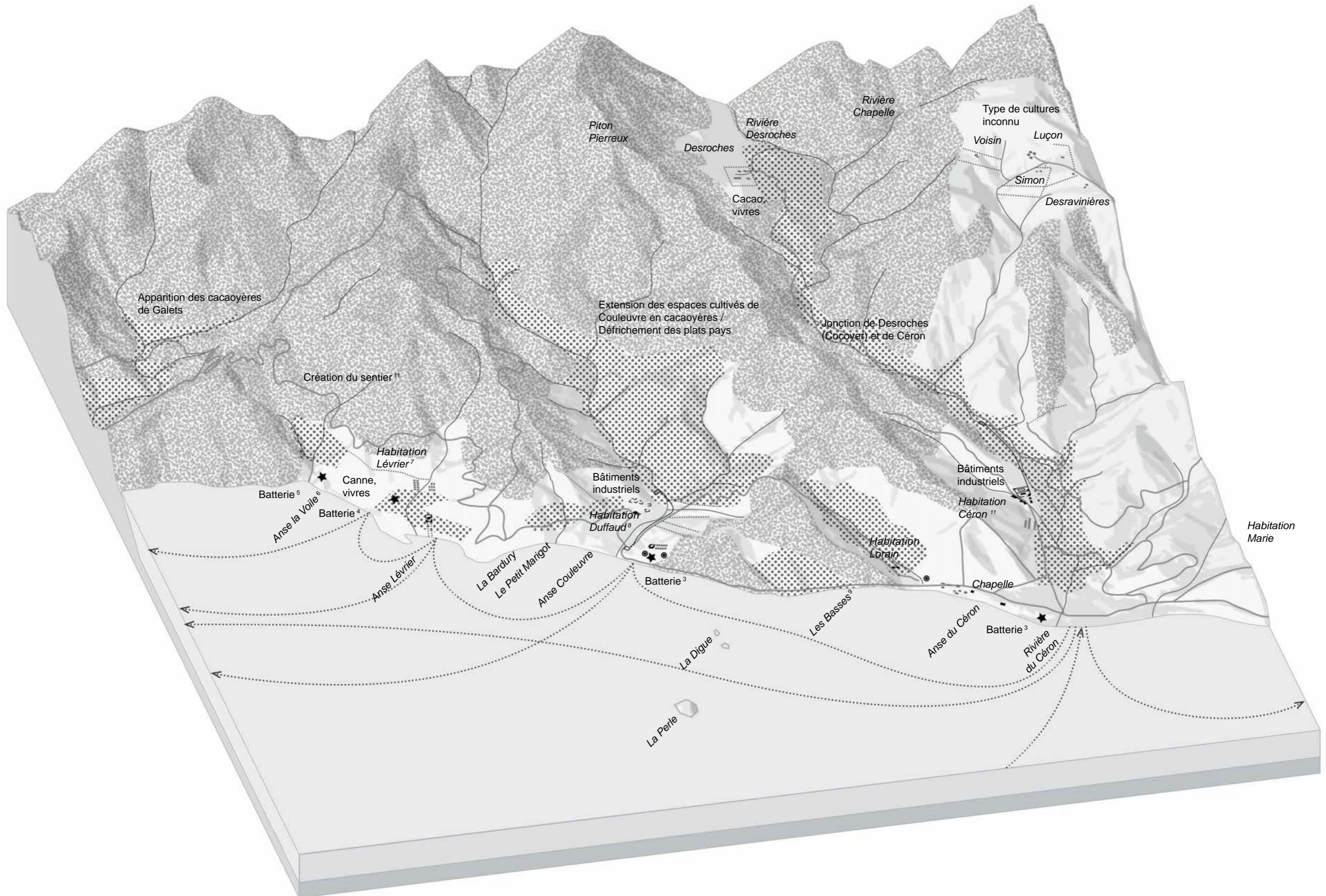
8. En 1820, l'habitation Duffaud (Habitation Coulevre aujourd'hui) n'est plus sucrière. En 41 elle est sucrière et vivrière, elle possède une manioquerie, une gragerie des plantations de bananes et 500 cacaoyers. En 1843, le sucre y est rétabli. En 1850, elle fait 82 ha. En 1856, elle s'étend à 96 ha, elle est vivrière, cacaoyère et sucrière. En 1875, la production de sucre est interrompue après une vente et on y produit du rhum. En 1878, elle produit du sucre du cacao et des vivres. La production de cacao s'étend en 1880 et une scierie y est créée pour exploiter les bois debouts. En 1899, elle fait encore 96 ha, mais on n'y produit plus de sucre, mais du cacao, des vivres, du café et il y a des fruitiers.

9. Les Basses produisent du cacao et du sucre. En 1876, l'exploitation fait 6 Ha, 4 ha en 1897.















10. En 1820, l'habitation Macarthy (aujourd'hui Habitation Céron) est sucrière, puis sucrière et cacaoyère en 1853.

En 1897, une distillerie y est installée à la place de la sucrerie. Elle fait plus de 187 ha.

11. Nous avons émis l'hypothèse que le sentier reliant Lévrier à Galets et peut-être même à Grand-Rivière a été créé au cours du XIX^e : bien que absent de la carte de Monnier de 1829, il est présent sur la carte de la CAF de 1927 sous le nom de route coloniale n° 24 et il est probablement carrossable en cabrouet.



LÉGENDE

	Bâti dur
	Bâti léger
	Constructions hydrauliques, prises d'eaux, captages
	Rivières et ravines
	Routes et voies carrossables
	Chemins et sentiers
	Lignes d'arbres plantées
	Cultures vivrières ^{1,2}
	Cocotiers ³
	Banane ³
	Zones de Samans subsistants après la chute de la production de cacao ⁴
	Espaces de friche ⁵
	Bois debouts et forêt
	Couloirs de navigation ⁶

Commentaire sur la légende

Les espaces correspondant à la légende «cultures vivrières» sont probablement de deux types.

1. Des jardins vivriers qui correspondent aux tâches défrichées à proximité du sentier telles qu'on peut les voir sur le Morne à Lianes sur la carte IGN de 1954. Ces espaces sont certainement très proches dans leur forme et dans leur utilisation de ce qu'on peut retrouver aujourd'hui à Fond Moulin. Ce sont des jardins vivriers pour une consommation familiale et un peu de vente.

2. Des espaces de productions vivrières plus importants, tels qu'aujourd'hui à La Garanne. Ils sont destinés à une autoconsommation, mais aussi au commerce avec des villes comme Saint-Pierre ou Fort de France.

3. Les cultures de rapport destinées à l'exportation, banane, coco pour le coprah, sont cartographiées contrairement au vivrier qui n'est pas détaillé, comme très souvent dans les cartographies de ces territoires.

4. Les Samans ont été repris des relevés terrain

5. La cartographie des friches témoignent du processus d'abandon progressif de ce territoire, notable à partir des années 50.

6. Le deuxième préfet de la Martinique, Christian Laigret, en poste de 1950 à 1954, aurait fait arrêter le transport par cabotage au début des années 50. La simplification des couloirs de navigation et notamment le fait qu'actuellement, anse Lévrier et anse à Voile ne sont plus considérées comme accostables s'est probablement mise en place progressivement entre cette époque et aujourd'hui.

Commentaire sur le bloc

7. Les fouilles de 1986 sur l'Anse à Voile révèlent des vestiges bâtis plus importants que ceux de Lévrier.

8. Entre 1907 et 1909, Hashton Tardon rachète la part de l'Anse Couleuvre appartenant aux Waddy, qui va jusqu'à la Rivière des Ecrevisses, à l'exception de la Bardury et de Souffleur. La production de cacao est relancée. En 1919 la production de cacao continue à l'Anse Lévrier. La canne y est relancée pour la distillerie.

9. En 1906, Joseph Waddy rachète la moitié de Couleuvre, une partie du Petit Marigot, à Voile et Lévrier, soit un domaine de 203 ha. Hashton Tardon, son beau frère, achète l'autre moitié de Couleuvre, le reste du Petit Marigot, soit 183 ha et 4 habitations. En 1914, l'habitation Couleuvre est cacaoyère et vivrière ; Hashton Tardon rachète la Bardury. En 1918, Couleuvre est cacaoyère, vivrière, produit de la canne et possède une distillerie qui produit du rhum jusqu'en 1940. Elle produit des concentrés de jus et de l'huile essentielle de citron. De 1919 à 1927, elle est cacaoyère, caféière et vivrière et possède 20 000 cacaoyers. En 1939, Manon Tardon hérite du domaine, mais la guerre éclate et elle rentre dans la résistance. Pendant cette période, le domaine produit des cultures maraîchères et livre Saint Pierre et Fort de France.

En 1946, les activités de production cessent sur Couleuvre. Sur la carte IGN de 1954, les captages et les sources utilisés pour l'exploitation de la distillerie et de la cacaoyère sont encore présents. Le domaine de 140 ha reste désormais en friche. Il est vendu au Conservatoire du Littoral en 1984.

10. Au début du XX^e, l'habitation Céron vit en autarcie et héberge 100 ouvriers agricoles. Elle est vivrière et produit du pain tous les 2 jours, des fruits et des légumes, du manioc et possède des animaux. Elle emploie un charpentier et une couturière à temps plein. Les cacaoyers noyés sous la cendre de 1902 ne sont pas restaurés, mais on y plante de la canne pour relancer l'activité rhumière. Après 1926, c'est la fin de la production de canne et de rhum. De 1938 à 1960 elle fait 187 ha dont seulement 30 ha de banane, le restant étant en bois debouts. Dans les années 80, des bassins à écrevisses sont aménagés. Il y a un restaurant et des promenades à cheval et aussi probablement de la production d'avocat dont les vergers subsistent encore aujourd'hui. L'actuelle maison principale est une construction récente sur l'emplacement de celle qui s'est effondrée en 1902.

